

Communiqué de Presse

Contact presse : SHAUNA GREW

 sgrew@cd-essonne.fr

 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92



Mercredi 18 janvier 2017

Enquête sur l'accessibilité des services au public en Essonne : donnez-nous votre avis !

Quels sont les services publics que vous utilisez le plus fréquemment ? Rencontrez-vous des difficultés pour y accéder ? Comment pourraient-ils être améliorés ? Les Essonniens sont invités à exprimer leur avis sur l'accessibilité des services publics en Essonne jusqu'au 28 février grâce à un questionnaire en ligne.

Cette enquête, co-pilotée par la Préfecture de l'Essonne et le Conseil départemental de l'Essonne, s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**. Les Essonniens peuvent donc y partager leurs appréciations des services utiles à leur quotidien (services administratifs, commerces de proximité, médecins, transports en commun, etc.), la manière dont ils les appréhendent et les conditions d'accessibilité sur le territoire.

Les réponses recueillies, essentielles pour la préfecture et les services départementaux, serviront un double objectif : améliorer les modalités d'accès aux services publics et la vie quotidienne des essonniens.

Le questionnaire est accessible jusqu'au 28 février sur :
<http://www.essonne.fr/enquete-accessibilite>

Contacts presse :

Conseil départemental

Shauna GREW

01 77 58 12 55/06 77 01 89 92 – sgrew@cd-essonne.fr

Préfecture

Nathalie ROUSSELET

01 69 91 90 54/ 07 77 96 23 89 – nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr